

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 19 Juillet (19/07/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 12 juillet, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT **Adjoint,**

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOU, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. André LENFANT M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par Mme Nicole STOCCO), M. Didier MOTHES (représenté par M. Bernard REDON), Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. Franck BOUSQUET), Mme Odile MARTY-MOTHES (représentée par Mme Christine LASSALLE), M. Gérard VALLES (représenté par Mme Christine FANFELLE), M. Richard BAPTISTE (représentée par M. Pierre GUILLAMAT), M. Guy ROQUEFORT (représenté par M. Jean-Paul NUNZI), Mme Colette ROLLET (représentée par M. Abdelkader SELAM), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. Claude GAUTHIER) **Conseillers Municipaux**

ÉTAIT ABSENTE :

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint**

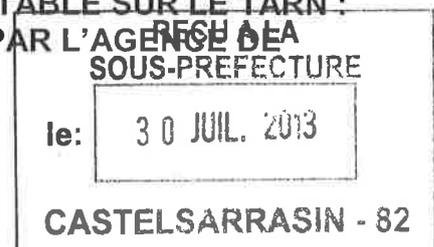
Mme Christine LASSALLE est nommée secrétaire de séance.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

09 – 19 Juillet 2013

**CREATION D'UNE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE SUR LE TARN :
CONVENTION D'UNE AIDE FINANCIERE ACCORDEE PAR L'AGENCE DE
L'EAU ADOUR - GARONNE**

Rapporteur : M. JEAN.



VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-21,

VU le rapport de Jean- Paul NUNZI, et le projet de convention qui y est joint, proposant de se prononcer sur :

- l'autorisation à Monsieur le Maire de signer une convention d'aide financière accordée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne au titre de la création d'une usine de production d'eau potable sur le Tarn.

CONSIDERANT que le versement de cette aide est subordonné à la passation d'une convention,

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,**

1. **AUTORISE** Monsieur le Maire signer une convention d'aide financière accordée par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne au titre de la création d'une usine de production d'eau potable sur le Tarn.

Pour copie conforme

Moissac le 29 juillet 2013

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
Établissement public de l'Etat
du territoire français

N° de dossier : 250 82 1228



CONVENTION D'AIDE

ENTRE : L'Agence de l'Eau Adour-Garonne, Etablissement public de l'Etat à caractère administratif, dont le siège est à Toulouse, 90 rue du Férétra, représentée par son directeur général par intérim Monsieur Bruno CINOTTI ou son délégué habilité et désigné ci-après par le terme « Agence »
d'une part,

ET :

N° SIRET :	218201127 00014	COMMUNE DE MOISSAC (82112000A)	
Représenté par :	NOM :		QUALITE :
Dont l'adresse est :	COMMUNE DE MOISSAC MAIRIE 82200 MOISSAC		

Et désigné ci-après par le terme « bénéficiaire »

d'autre part ;

D'APRES : la décision attributive de l'aide n° 2013/1985 en date du 16/04/2013
Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 - DESCRIPTION DE L'OPERATION

Intitulé de l'opération : CRÉATION D'UNE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE SUR LE TARN

Description : Création d'une prise d'eau dans le Tarn et d'une prise de secours dans le canal latéral. Création d'une usine de traitement.

ARTICLE 2 - FORME ET MONTANT DE L'AIDE

N° AP	Nature de l'aide	Montant éligible HT	Montant retenu par l'Agence HT	Taux retenu	Montant de l'aide
250 - 06 Installation de traitements de l'eau - TRAITEMENT MOISSAC - TARN					
250 2013 80	Subvention Maximale	4 505 700.00 €	2 928 705.00 €	50.00%	1 464 352.00 €
250 2013 79	Subvention Maximale	4 505 700.00 €	1 576 995.00 €	30.00%	473 098.00 €
250 - 13 Capitaux et équipements - TARN (MOISSAC)					
250 2013 82	Subvention Maximale	694 300.00 €	451 295.00 €	50.00%	225 647.00 €
250 2013 81	Subvention Maximale	694 300.00 €	243 005.00 €	30.00%	72 901.00 €
TOTAL		5 200 000.00 €	5 200 000.00 €		2 235 998.00 €

ARTICLE 3 - DISPOSITIONS TECHNIQUES

- 3.1 Résultats attendus

	Résultats attendus
Abonnés concernés par l'intervention	5 279
Capacité financée (traitement eau) (m3/j)	5 500
Nb d'UDNC mises aux normes	0
Abonnés concernés par l'intervention (TARN (MOISSAC))	5 279
Débit financé captage (m3/j) (TARN (MOISSAC))	5 500
Nb d'UDNC mises aux normes (TARN (MOISSAC))	0
Ces travaux permettront de supprimer 4 puits dont 2 sont imprévisibles.	

REÇU A LA
SOUS-PREFECTURE
le: 30 JUIL. 2013
CASTELSARRASIN - 82